



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Pacte de lutte contre les déserts médicaux

Question écrite n° 18771

Texte de la question

Mme Danielle Brulebois attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur l'ouverture d'une première année d'études de santé dans tous les départements et plus particulièrement sur la situation du Jura. Le pacte de lutte contre les déserts médicaux, présenté en avril 2025, fixait l'objectif d'ouvrir une première année d'études de santé dans chaque département dès la rentrée universitaire 2026. La circulaire du 5 septembre 2025 en a précisé les modalités pour les 25 départements qui en étaient dépourvus : appui sur une antenne universitaire existante, campus connecté ou mobilisation des instituts de formation en soins infirmiers. Or, à la rentrée 2026, seuls deux nouveaux sites ont ouvert une première année et l'objectif national n'est donc pas atteint. Ces formations de proximité répondent pourtant à un enjeu majeur pour les territoires ruraux. Les jeunes qui en sont issus renoncent souvent aux études de santé en raison de leur coût et de l'éloignement des métropoles universitaires, alors que les médecins s'installent en grande partie dans le territoire où ils ont grandi ou étudié. Dans le Jura, département confronté à une démographie médicale préoccupante, le campus connecté de Lons-le-Saunier, rattaché à l'université Marie-et-Louis-Pasteur et soutenu par la ville depuis 2019, offre un support déjà opérationnel. Il pourrait accueillir une première année d'études de santé à distance, avec un tutorat de proximité, en lien avec l'UFR santé de Besançon. De même, l'institut de formation en soins infirmiers de Lons-le-Saunier, porté par la Croix-Rouge compétence, dispose déjà d'un environnement pédagogique dédié à la santé et de formateurs expérimentés. Ainsi, Mme la députée souhaite savoir si le campus connecté de Lons-le-Saunier peut être mobilisé pour accueillir une première année d'études de santé dès la rentrée 2027. Elle souhaite également savoir si l'institut de formation en soins infirmiers de Lons-le-Saunier pourrait accueillir cette première année, en lien avec l'UFR santé de Besançon, dès la rentrée 2027 et selon quelles modalités d'accompagnement et de financement. Plus largement, elle lui demande de bien vouloir lui communiquer la liste des départements qui ne disposent toujours d'aucune première année d'accès aux études de santé, ainsi que le calendrier et les moyens prévus pour leur couverture, en particulier dans le cadre de la réforme de la première année applicable à la rentrée 2027.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Brulebois](#)

Circonscription : Jura (1^{re} circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18771

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2026](#), page 9327